

Nous avons appris récemment les menaces de mort qui pèsent sur Mme Aminetou Mint el Moctar, défenseure mauritanienne des droits humains, connue et récompensée sur la scène nationale et internationale. Dans le pays et dans la diaspora mauritanienne, des voix s'élèvent pour condamner cet appel au meurtre. Aminetou était avec nous à Istanbul pour le forum d'AWID, en 2012 et cet appel nous sidère autant qu'il nous effraie et nous enrage.

Faire taire par la violence celles et ceux qui dérogent aux lois du silence et qui dénoncent les violations des droits est un classique, depuis la nuit des temps. Quand ce sont des femmes qui s'élèvent contre des pratiques discriminantes, des systèmes institutionnalisés de marginalisation, la sentence est d'autant plus lourde qu'elles dérangent l'ordre établi à deux niveaux : celui de la hiérarchie du genre et celui de la domination de classe. Dans le cas d'Aminetou, on retrouve tout cela. Aminetou est une femme, elle travaille aux côtés des femmes chefs de famille et elle dénonce la domination de caste qu'elle estime être toujours en vigueur dans son pays. Elle est le cauchemar des conservateurs et leur cible idéale.

Depuis plusieurs années, les voix des femmes qui militent pour les droits humains, notamment les droits des femmes, sont plus entendues qu'avant, elles sont plus écoutées aussi, plus influentes. Mais, dans un même élan, elles sont plus repérées et plus aisément visées par ceux qui veulent les faire taire. Ces femmes sont forcément connues des organisations nationales et internationales qui devraient les protéger, et en premier lieu, des états qui devraient être les premiers garants de la sécurité de leurs citoyens et citoyennes, quel que soit leur point de vue.

Internet aidant, les intimidations, menaces et les meurtres contre les femmes - et les filles - qui parlent sont plus médiatisés qu'avant et nous devons nous mobiliser pour que cessent ces violences qui s'accomplissent, trop souvent avec la complicité, et parfois même, l'implication directe des états. Aucun pays n'est épargné.

Les journalistes sont en première ligne, comme Natalia Estemirova en Tchéchénie ou Anna Politkovskaïa en Russie, mais aussi les militantes politiques comme Sakine Cansiz, Fidan Dogan, et Leyla Soylemez, militantes kurdes assassinées à Paris en 2013, au même titre que Dulcie September, militante anti-apartheid tuée à Paris en 1988.

Les militantes associatives des droits des femmes ne sont pas épargnées telles que Susana Chávez au Mexique en 2011, ou Adelina Gomez Gavira en Colombie en 2013, sans oublier

toutes les femmes qui défendent les droits des lesbiennes et sont persécutées en Afrique du Sud, au Cameroun.

La liste des assassinats réussis est, hélas, très longue, trop longue pour que ces quelques noms soient représentatifs. Celles des intimidations violentes et tentatives de meurtre aussi, comme dans le cas récent de Malala au Pakistan, sans oublier les emprisonnements intempestifs, comme récemment, celui de Nasrin Sotoudeh en Iran.

Souvent, la menace n'est pas dite, mais les femmes militantes la sentent, latente et sont face à un dilemme. C'est le cas des femmes qui luttent contre les violences en République Démocratique du Congo par exemple ou se sont opposées aux attaques conservatrices au Mali ou en Tunisie.

Il n'y a pas de portrait-type des conservateurs et des « puissants » prêts à faire taire les femmes coûte que coûte. Ils n'ont pas un pays, une couleur, une religion, un « bord », ils ne sont pas forcément illégaux dans leur pays, et certains ont pignon sur rue. Ils ont un point commun : ils sont du côté du patriarcat, de la sauvagerie et de l'oppression des libertés.

Les [Nations-Unies](#) et la société civile, comme [Amnesty International](#), la [FIDH](#), et Awid (qui a édité une brochure

["Women Human Rights Defenders' Holistic Approach to Protection](#)

), lancent des appels à la vigilance, à la protection, mais aussi à l'action. Nous les rejoignons aujourd'hui en pensant fort à Aminetou et en l'assurant de toute notre solidarité. Nous vous exhortons à l'action !

Pour finir sur une note plus positive, nous vous rappelons que Genre en Action et Aster International lancent le [Prix Marie-Lise Semblat](#) pour récompenser... les femmes et les hommes qui parlent et agissent en faveur d'un féminisme territorial porteur de changements dans la hiérarchie du genre.

La date limite de remise des dossiers est reportée du 21 au 24 juin. Toutes les informations sont en ligne

[en cliquant ici](#)

Claudy Vouhé,
Présidente de Genre en Action

Source: [Genre en Action](#)